

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		annuel

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2952 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE**

LE BULLETIN NE PARAÎT PAS PENDANT LES VACANCES JUILLET-AOUT

Admissions.*Ont été admis à la séance du 11 juin.*MM. Arditi, Ducharne, Stakman, M^{lle} Ottley, MM. Graves, Paniel, Faz, M^{lle} Maigre, MM. Boiteux, John, Balme, Demare.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Jeudi 27 Juin 1929, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 11 juin auxquels est ajouté :*M. Maréchal (J.), 33, rue Centrale, Lyon (2^e), parrains : M. le professeur et M^{lle} Beauverie.2^o *Présentation de :*M. Courtier (Jules), pharmacien, le Pouzin (Ardèche). — M. Cru (Henri), pharmacien, le Pouzin (Ardèche). — M. Chaze (Emile), la Voulte-sur-Rhône (Ardèche), par MM. Marin et Riel. — M. Riquelme Inda (Ing. Julio) 3/a, Alamo 99, Mexico, D. F. (Mexique), par MM. Balme et Riel. — M. Moresco (Théodore), 1, impasse Flesselles, Lyon (1^{er}), par MM. Guillon et Riel. — M. Robinson (B.-L.), Gray Herbarium, Cambridge, Mass. (U. S. A.) *Botanique, spéc. Composées Eupatoriées*, par MM. Fernald et Riel. — M. Lagoutte (Maurice), 2, quai du Loui, Roanne (Loire), par MM. Depaux et Larue. —

M. Grivel (Marcel), 5, rue Jean-Carriès, Lyon (5^e), par MM. Bernard et Riel. — M. Bergman (H.-F.), professor of Botany, University, Honolulu (Hawaii), par MM. Riel et Nicod. — M. Cubaynes, professeur d'agriculture, Montbrison (Loire), par MM. Larue et Combet. — M. Mury (Alphonse), 29 *ter*, avenue de la République, le Coteau (Loire), par M^{me} Mury et M. Louis Mury. — M. Tissot (Raymond), 20, rue du Docteur-Foucault, Nanterre (Seine), *Blancs de Champignon*, par MM. Riel et Nicod.

3^o Communications diverses.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 25 Juin, à 20 heures

Suite de l'ordre du jour de la dernière séance.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 3 Septembre, à 20 h. 30.

- 1^o M. J. JACQUET. — Présentation de *Trechus cuniculorum*. Méquignon, envoi de M. Tempère; nouvel habitat de l'espèce.
 - 2^o M. le D^r BONNAMOUR. — Au sujet de *Bembidium modestum* F.
 - 3^o M. E. ROMAN. — Remarques sur l'habitat de *Symbiotes latus* Redt.
 - 4^o M. J.-L. LACROIX. — Note sur *Ascalaphus ottomanus* Germar (1817).
-

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Samedi 6 Juillet, à 17 heures

- 1^o Colonel CONSTANTIN. — Examen d'un livre nouveau sur les sourciers et leur emploi du pendule ou de la baguette.
 - 2^o Professeur GUIART. — Les races secondaires de l'Europe.
 - 3^o D^r MAYET. — Les races humaines : monogénisme? polygénisme, ologénisme?
-

Excursion-promenade au Mont Pilat, le 21 Juillet.

Organisée par M. NIOLE.

Départ en auto-car de la place des Terreaux, à 5 h. 15; du pont de la Guillotière (quai Jules-Courmont), à 5 h. 20; du pont Galieni (quai Galleton), à 5 h. 30. — Grand-Croix, la Terrasse-sur-Dorlay, Doizieux, les scieries de Doizieux, 8 h. 30. — Départ à pied, Crest de la Perdrix (1.434 mètres), 12 h. 30, 14 h. 30. — Le Planil, 18 h. 30. — A 19 h. 30, départ en auto-car par Saint-Chamond; arrivée à Lyon vers 22 heures.

EXONÉRATIONS

C'est par erreur que M. MASNATA (Emilio) a été inscrit comme membre à vie (*Bull.*, n° 11, p. 79).

PARTIE SCIENTIFIQUE

Sur quelques *Castanopsis* de Chine

Par M^{lle} Aimée CAMUS

Le *Castanopsis caudata* Franchet est une espèce du Kiang-si décrite sur un échantillon incomplet, conservé dans l'herbier du Muséum, et qui a donné lieu à de nombreuses confusions. Dans l'*Atlas de la Monographie des genres « Castanea » et « Castanopsis »*, pl. LXXI, j'ai figuré, très grossis, les bractées de la cupule et les jeunes aiguillons du type de Franchet. Les aiguillons et les bractées, vus à un très fort grossissement, sont bien caractéristiques.

J'ai décrit récemment deux espèces, le *C. Chingii* et le *C. incana*, présentant quelques affinités avec l'espèce précédente. La première a été faite sur une plante du Tché-kiang, récoltée par Ching (n° 2170, in herb. Mus. Par.) et a été figurée dans l'*Atlas*, pl. LXX, f. 8-19. Elle rappelle un peu le *C. caudata* par la forme de ses feuilles, mais celles-ci sont plus petites, les épis fructifères bien plus denses, plus courts, les écailles et les aiguillons très différents.

Le *C. incana* A. Camus, récolté aussi dans le Tché-kiang, par Ching (n° 2317, in herb. Mus. Par.), a des feuilles un peu différentes de celles du *C. caudata*, des épis fructifères bien plus allongés, des cupules à aiguillons longuement soyeux-blanchâtres, très brièvement glabres au sommet, des écailles presque entièrement blanches-tomenteuses.

Le *C. trinervis* (Léveillé) A. Camus a été, lui aussi confondu, bien à tort, avec le *C. caudata* Franch.

Léveillé a décrit un *Castanopsis*, trouvé par Cavalerie, dans le Kouy-tchéou (n° 3275), comme *Quercus trinervis* et comme l'un des co-types du *Quercus Castanopsis*. J'ai gardé le nom de *trinervis* pour ce *Castanopsis*, très caractérisé par ses fruits munis de trois bandes claires. Les feuilles de cette espèce sont un peu brunâtres sur le sec, concolores, très glabres, bien différentes de celles du *C. caudata*.

Quant au *C. asymmetrica* Léveillé, c'est une espèce créée sur des matériaux incomplets, certainement distincte du *C. caudata* Franchet.

Le *Quercus Cavaleriei* Léveillé (1905), décrit sur le numéro 57 de Cavalerie, étant assurément un *Castanopsis* et le même auteur ayant fait quelques mois plus tard, du même numéro, l'un des co-types du *Quercus Castanopsis* (in Fedde, *Repert.*, 1913, p. 63) et ayant admis, dans sa *Flore du Kouy-tchéou*, à la fois, comme distincts, le *Quercus Cavaleriei* et le *Castanopsis Cavaleriei*, j'ai cru préférable, pour éviter désormais toute confusion, de nommer *Castanopsis neo-Cavaleriei*, l'espèce bien distincte représentée dans l'herb. du Muséum, par le numéro 57 de Cavalerie.

C. neo-Cavaleriei A. Camus.

Ramuli glabri. Folia coriacea, asymmetrica, ovato-lanceolata vel ovata, acuta, basi attenuata vel rotundata, 6-9 cm. longa, 4-5 cm. lata, apice den-

tata vel sinuata, nervis literalibus utrinque 11-12; petiolus glaber, 4-6 mm. longus. Spica fructifera 5-12 cm. longa. Cupula asymmetrica, 2,5-2,8 cm. longa, 2,2-2,5 cm. diam., aculeis remotis 6-8 mm. longis ornata. Glans ovoidea, 1,3-1,5 cm. diam.; cicatrix rugosa.

Kouy-tchéou : Pin-fa (Cavalerie, n° 57, in herb. Mus. Par.).

L'espèce suivante a été récoltée par Rock, au Yun-nan : *C. Rockii* A. Camus, n. sp.

Arbor 24-27 m. alta. Rami glabri. Folia subelliptica, basi attenuata, apice acuminata, 13-22 cm. longa, 4,5-6 cm. lata, supra glabra, margine integra, nervis lateralibus utrinque 15-16; petiolus 1 cm. longus, glaber. Cupula sphaerica, 7 cm. diam., aculeis confertis 2 cm. longis.

Yun-nan : entre Tengyueh et Lungling (Rock, pl. Yunnan, n° 7229).

Diffère du *C. Lecomtei* Hickel et A. Camus par ses cupules bien plus grosses, à paroi cachée par les aiguillons, ceux-ci plus longs, moins gros et glabres, la partie inerme de la cupule extrêmement restreinte, cachée par les épines voisines.

Se distingue du *C. megacarpa* Gamble, dont il rappelle les cupules, par ses feuilles plus minces, de forme différente.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 4 Juin

A propos de « *Tritonus cribratus* » Muls.

Par M. G. SÉRULLAZ

M. G. SÉRULLAZ analyse un savant mémoire de M. d'ORCHYMONT sur *Tritonus cribratus* MULSANT (*Annales de la Société Entomolog. de Belgique*, t. LXIX, 1929). Le type de *T. cribratus* fait partie des collections du Muséum de Lyon.

L'exemplaire unique provenant de l'île de France (île Maurice) avait appartenu à LATREILLE et passa dans la collection DÉJEAN où il figure sous le nom d'*Hydrophilus (Cyclonatum) cribratus*. En 1844, MULSANT le décrivit sous le nom d'*Hydrobius cribratus* et créa pour cet Hydrophilide le genre *Tritonus*. Ce genre nouveau fut jugé discutable et l'insecte resta énigmatique.

A la suite d'une étude minutieuse, M. d'ORCHYMONT a reconnu la parfaite probité de la diagnose de MULSANT et la validité du genre créé par lui.

Présentation d'insectes.

M. le Dr BONNAMOUR présente un couple d'*Hypera oxalidis* Herbst. var. *Ovalis* Boh. (Coléoptères Curculionides) capturé à terre à Mégève (Haute-Savoie). Le type et sa variété ont une aire de répartition assez limitée. En France, CAPIOMONT ne signale l'espèce que des montagnes des Vosges, du Jura, de la Savoie et de la Haute-Loire. Il convient d'ajouter que le Dr ROBERT l'a prise à Morzine (Haute-Savoie) et M. G. SÉRULLAZ à la Grande-Sure (Isère).

M. J. JACQUET présente deux exemplaires de la var. *nigricans* Muls. d'*Aphodius scybalarius* F. (Coléoptères Scarabéidés) qui diffère du type par ses élytres entièrement noirs. Si le type est relativement fréquent dans la région lyonnaise, la variété est très rare. A Bron (Rhône), notre distingué collègue ne l'a capturée que deux fois volant aux premiers soleils de février.

Captures.

M. G. SÉRULLAZ signale quelques captures de coléoptères qu'il a faites en mai dernier en compagnie de M. AUDRAS, sur les bords du Garon, non loin des Aqueducs de Chaponost (Rhône) : *Bembidium elongatum* Dej. (Carabidès), *Bledius morio* Heer (= *hispidulus* Fairm.), *Tachyusa* (*Caliusa*), *balteata* Er., *Homaeusa acuminata* Märkel, *Stenus providus* Er. (Staphylinidès).

Une localité française de « *Nothorrhina muricata* » Dalm.

Par M. H. MANEVAL

Ce Longicorne habite dans la commune de Chenereilles (Haute-Loire) un lieu très restreint appelé les Meyfres. Je ne l'ai trouvé en petit nombre, en 1927 et 1928, que sur trois vieux pins poussés près du ruisseau.

Les adultes apparaissent dès le début de juillet, mais ils se montrent rarement. C'est au grand soleil qu'on les voit changer rapidement de place dans les rides de l'écorce. Ils s'abritent dans les profondes fissures où ils sont bien difficiles à capturer. Ils semblent cantonnés à la partie inférieure du tronc, où les femelles effectuent la ponte. Le 17 juillet 1928 j'ai pu observer l'une d'elles pondant à 30 centimètres au-dessus du sol. Elle insinuait son oviducte dans les rides de l'écorce et plaçait rapidement un œuf après l'autre à peu de distance du précédent. L'impossibilité de mettre à mal un bel arbre très sain m'empêcha de rechercher les larves à l'endroit de la ponte.

J'ai pu me rendre compte, par plusieurs visites de nuit à la lampe, que la *Nothorrhina* est exclusivement diurne. Elle me paraît, par ailleurs, extrêmement localisée car je n'ai pu découvrir aucun autre peuplement dans les lieux avoisinants.

Elle est connue de France par quelques rares captures assez disséminées sur le territoire. MULSANT la cite de l'Allier (Lapalisse). L.-M. PLANET donne les localités suivantes : Limonest près Lyon (REY), Maure du Luc dans le Var (Ab. DE PERRIN), Alpes-Maritimes, près Tende (BAUDI).

GROUPE DE ROANNE

Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la montagne bourbonnaise.

Quelques considérations sur Glozel.

CONFÉRENCE PAR M. LE Dr LÉON CHABROL,

Membre de l'Institut International d'Anthropologie

le mercredi 10 avril 1929, à 20 h. 30, Chambre de Commerce de Roanne.

Les recherches que poursuit le Dr LÉON CHABROL, de Vichy, de concert avec M. MOSNIER, correspondant du Ministère de l'Instruction publique ont été délibérément limitées dans un rayon de quelques kilomètres autour de Glozel.

Après avoir situé les divers gisements qu'il a déjà explorés, le Docteur montre, à l'aide de cartes, de dessins, de photographies, par lui-même artistement exécutés, les documents qui l'ont conduit à des conclusions toutes de prudence et, disons-le, de réelle modestie.

En effet, les alentours de Glozel sont fertiles non seulement en stations préhistoriques et protohistoriques, notamment plusieurs enceintes fortifiées, mais aussi en constructions gallo-romaines typiques. Deux villas, en particulier, ont livré des vestiges que l'on peut dater avec certitude,

De tout ce travail poursuivi non seulement à fleur de terre, mais encore le long de grottes artificielles creusées soit dans le « gorre », soit dans des granits plus ou moins friables n'autorisent aucun doute sur les analogies vraiment troublantes que présentent les objets extraits du pourtour avec ceux recueillis dans la station centrale : mêmes briques à cupules emboitant des tenons en saillie sur d'autres briques; des signes que l'on retrouve gravés sur des objets gallo-romains, présentent de même une analogie frappante avec certains signes glozéliens de la station de Puyravel.

Ces briques, la plupart vitrifiées à la surface, s'assemblent de la manière la plus aisée pour former des fours à poteries tels qu'on en trouve encore aujourd'hui dans le Nord de l'Afrique.

L'impression qui se dégage des recherches autour de Glozel tend à faire abaisser l'âge de ce gisement et à le placer non plus aux temps néolithiques, mais gallo-romains.

Toute idée de supercherie ou de mystification est, bien entendu, à écarter si l'on considère l'étendue comme la dispersion des gisements.

Que conclure? Pour le moment, rien de définitif, sinon qu'il est souhaitable de voir désormais les recherches, comme les controverses qu'elles suscitent, se maintenir dans la plus stricte objectivité.

La réalité, nous dit le philosophe, est ce qui est, la vérité, ce qui sera, l'une se tire de l'autre par ce qui a été.

Excursion du 26 mai.

Cinquante-sept personnes ont pris part à cette excursion dirigée par M. le Dr RUEL. Elle avait pour but l'exploration des monts du Beaujolais compris entre Ronno et Saint-Appolinaire (altitude de 776 à 876 m.).

A deux kilomètres environ du Col de la Croix des Fourches, en pleine forêt des Mollières, sur la route de Ronno à Saint-Just-d'Avray, les excursionnistes dirigés par un collègue lyonnais, M. NIOLLE, qui connaît parfaitement la région, prennent la direction de la Croix de Moune, en traversant les grands bois de sapins. A la Croix (876 m.) panorama splendide sur la vallée du Rhins, de Cublize à Amplepuis, puis cueillette de quelques muguets dans le taillis de chêne situé au pied de la Croix.

Après quelques minutes de repos et la détermination des échantillons cueillis en cours de route, les excursionnistes se dirigent sur la pépinière départementale de Saint-Appolinaire. Un arrêt a lieu au domaine des Charmes, vers un bois de bouleau, où M. NIOLLE nous fait constater un écho remarquable, exceptionnel.

A la Pépinière, nous sommes reçus par le garde des eaux et forêts, M. GONON, qui, aimablement, nous donne d'intéressantes explications.

La Pépinière de Saint-Appolinaire, située à 800 mètres d'altitude, a une superficie de 2 hectares 20 ares. Elle a été créée il y a une soixantaine d'années pour assurer aux communes, établissements publics et aux particuliers du département du Rhône la fourniture gratuite de plans forestiers en vue de favoriser le reboisement.

Les principales espèces qui y sont cultivées sont : *Abies pectinata* (le Sapin argenté); *Pseudotsuga Douglasii viridis* (le Sapin de Douglas vert);

Picea excelsa (l'Épicéa commun); *Larix europæa* (le Mélèze d'Europe) — toutes ces essences ont besoin d'abris durant les premières années — puis *Pinus silvestris* (le Pin sylvestre); *Pinus Laricio corsica* (le Pin Laricio de Corse); *Pinus austriaca* (le Pin noir d'Autriche); *Robinia Pseudoacacia* (le Robinier faux-acacia) — ces essences de lumière n'ont pas besoin d'abris.

En général, les semis ont lieu dans la deuxième quinzaine d'avril. Ils sont faits en lignes, à l'aide de châssis pour faciliter le sarclage et l'entretien ultérieur des jeunes plants. Les graines de Pins, Mélèzes, Épicéas sont trempées dans un peu d'eau et saupoudrées de minium en poudre. Ce traitement évite les dégâts causés par les rongeurs et oiseaux granivores qui sont friands de graines de certains conifères. Quand les graines commencent à germer, il faut abriter immédiatement les semis. L'abri employé est le genêt à balai. Les abris sont fixés à l'aide de piquets et de fils de fer du côté sud de la plate-bande en admettant que celle-ci soit disposée Est-Ouest. Les abris maintiennent le sol en état de fraîcheur constante. Les plants ainsi abrités restent deux ans à demeure et ensuite extraits pour être repiqués, de mars à mai, à 2 centimètres environ d'intervalle et en lignes distantes de 20 centimètres. Cette opération a pour but de développer les racines des jeunes plants et d'assurer par conséquent la reprise lors de la mise en place définitive. Les plants sont livrés à l'âge de trois et quatre ans.

Les dégâts les plus à craindre sont ceux occasionnés par des larves de toutes sortes, en particulier par celles des hannetons qui ont vite fait d'anéantir plusieurs milliers de plants. Contre ces ennemis, on emploie le sulfure de carbone que l'on introduit dans le sol avec un injecteur.

Ce sont surtout le Pin et le Robinier qui sont sujets aux maladies. Le Pin sylvestre est particulièrement atteint. Le Pin noir d'Autriche et le Pin Laricio de Corse résistent mieux.

La visite de la pépinière terminée, nous nous dirigeons sur la Croix des Fourches, conduits par un autre collègue lyonnais, M. TOUCHEBOEUF. Là, nous avons le plaisir de rencontrer le dévoué Trésorier général de la Société, M. RAVINET. Un déjeuner bien servi a lieu, à midi, à l'Hôtel de la Croix-de-Fer, à Saint-Just-d'Avray, village curieusement perché dans la montagne, à 550 mètres d'altitude.

Le retour s'est effectué par Saint-Apollinaire, l'étroite et riante vallée du Soanan, Tarare.

Un violent orage survenu entre Tarare et Violay nous a empêchés d'aller au sommet du mont Boussière, comme il avait été convenu.

La sécheresse, la végétation tardive de cette année, n'ont pas permis une abondante récolte de matériaux d'étude.

M. LARUE.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. AHREINER (le Dr), Forbach (Moselle), céderait lunette astronomique Zeiss, avec accessoires.

M. BEDOC (J.-M.), 21, rue du Val-de-Grâce, Paris (5^e), demande des envois de Coléoptères et Lépidoptères, même en nombre important, aux membres résidant à l'étranger. Paiement en argent, pas d'échange.

M. CARDOT (F.), curé de Francheville, par Citers (Haute-Saône), céderait très importante collection minéralogique (environ 3.000 échantillons) provenant de la succession de son frère, pharmacien. Timbre pour réponse

M. E. CAVRO, 51, rue Saint-Roch, Roubaix, offre roches et minéraux, coquilles, œufs, oiseaux et poissons naturalisés, insectes français (col., névr., hém., dipt., orthop.). Désire (achat, échange) hyménoptères et lépidoptères français, chenilles vivantes ou soufflées, chrysalides pour éclosions ou biologies. Envoyer *desiderata* et *oblata*.

M. NOURY, instituteur à Bois-Guilbert, par Buchy (Seine-Inférieure), désire recevoir ou échanger toutes *cécidies* des différentes régions de la France et plus spécialement celles des chênes, non écloses, dues à des Cynipides, afin de pouvoir obtenir les auteurs. Toujours valable.

M. MARIN, pharmacien, La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), offre les nouvelles suivantes : *Calophasia casta*, *Omphalophana antirrhini*, *Cleophana Yvanii*, *Metoptria monogramma*, *Epimecia ustula*. Peut fournir aussi *Euchloe euphenoides*, *Thais medesicaste*, *Zygaena lavandulae*. Listes plus complètes sur demande. Prière d'envoyer listes d'*oblata*.

M. SCHAFFNER (John H.), Ohio State University, Columbus, Ohio (U. S. A.) serait heureux d'entrer en relation avec des *botanistes* pouvant lui fournir des renseignements concernant les *Equisetum* de France ou de toute autre région.

M. ANDRÉ (Ernest), Ambouls, par Nant (Aveyron), désire louer ou céder divers documents préhistoriques de l'âge de la Pierre polie et de l'âge du Renne, contemporains du Cro-Magnon.

H. TESTOUT, 107, rue Moncey, Lyon, offre **EPINGLES** à insectes Karlsbad, fabriq. nouv., acier émaillé noir, pointe extra, tous les numéros. 30 francs le mille du même numéro; 3 fr. 25 le cent. Port en plus, offre toujours valable.

AVIS AUX MUSÉUMS ET AUX ORNITHOLOGISTES

A VENDRE :

UN ŒUF D' « ALCA IMPENNIS »

GRAND PINGOUIN

(espèce éteinte depuis 1845)

Spécimen en parfait état de cet œuf *rarissime* et devenu introuvable depuis très longtemps ; en 1888, d'après le Baron Hamonville, cet œuf se vendait déjà, à Londres, de 40 à 50 livres sterling. Dimensions : grand axe, 13 cm. 5 ; petit axe, 7 cm. 5.

Pour tous renseignements et prix, écrire à M. CLAUDIUS ROUX, Docteur ès sciences naturelles, Secrétaire général de l'Académie, au Palais des Arts, place des Terreaux, à LYON (France, Rhône).

Le Gérant : O. THÉODORS.